

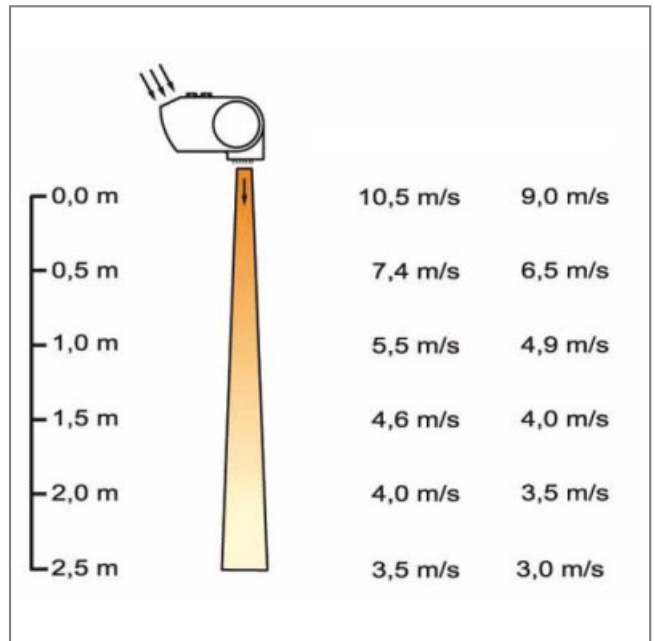
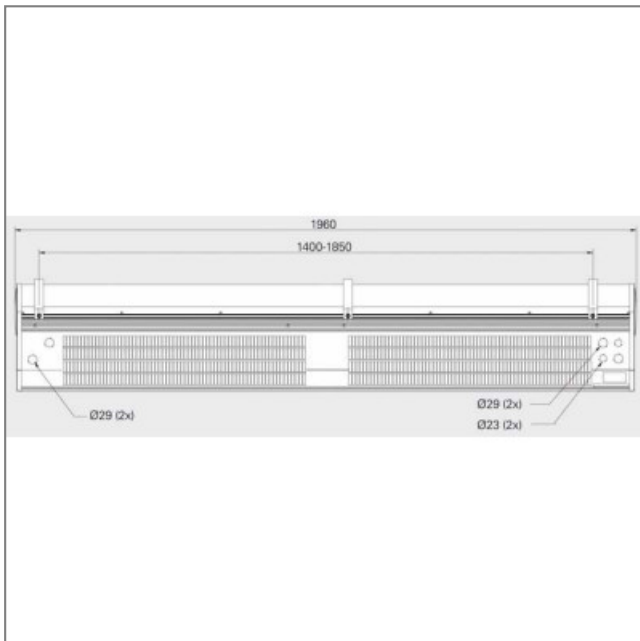
RIDEAU D'AIR AVEC CHAUFFAGE ELECTRIQUE 2.50M

- 40010220

Caractéristiques :

- Hauteur de porte : 2.50
- Longueur totale (mm) : 1960
- Nombre de vitesses : 2
- Alimentation : 400V
- Débit (m3/h) : 1800/2800
- Indice de protection : 21
- Niveau sonore (décibels) : 44/54
- Intensité (ampères) : 26.9
- Puissance absorbée (watts) : 9000/18000
- Conformité RoHs : Oui

Côte d'encombrement : -



Montage

Le Thermostat AD200 est prévu pour un montage permanent au mur ou au plafond à l'aide de tiges filetées et d'un kit de suspension (en accessoire). Voir la page suivante. Il doit toujours être monté en position horizontale, avec la grille de soufflage orientée vers le bas. La distance minimale entre la sortie et un matériau inflammable est de 50 mm.

Les entre-axes de fixation sont réglables, ce qui simplifie l'installation. Chaque unité est fournie avec les consoles adéquates. Les modèles de 2 m doivent être montés avec trois points de fixation.

Pour des performances optimales, les appareils devront couvrir la totalité de la largeur de la porte et être placés aussi près que possible de l'ouverture. Dans le cas d'ouvertures plus larges, plusieurs appareils peuvent être installés les uns à la suite des autres afin de former un rideau d'air continu.

Raccordement AD 200E f

L'appareil doit être isolé au moyen d'un interrupteur universel avec une distance d'ouverture de 3 mm au moins. Le raccordement s'effectue par le biais de passacâbles en haut de l'appareil. Les bornes de puissance sont prévues pour des câbles de 16 mm² maxi, le bornier de commande pour des câbles de 4 mm² maxi. Pour les modèles avec chauffage électrique, l'alimentation des résistances est indépendante de celle des commandes. Pour les petits modèles (intensité inférieure à 16 A), l'alimentation peut être commune, voir les caractéristiques techniques. Pour les modèles AD220E, les éléments chauffants sont séparés et alimentés par deux unités distinctes. Voir les schémas de raccordement et les schémas dimensionnels.

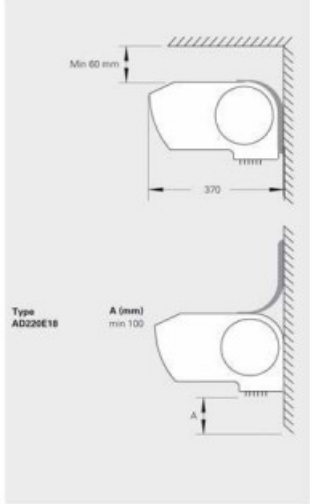


Fig. 1: Distance minimale

